

## EXPLICATIONS.

## GRAVURES ET PATRON.

Nos. 1 et 2.—CAPELINES D'HIVER.

Fig. 16.—Pli (X-8 et 9) } — — — — —  
" 17.—Capot }

Patron en grandeur réduite des Capotes et en grandeur naturelle du pli.

On peut faire ces capelines plus ou moins élégantes, soit en velours ou en cachemire, soit en drap ou en flanelle. Notre modèle est en cachemire blanc, ouaté et doublé de Marcelline blanche et orné de broderie ainsi que de franges en soie bleu-ciel.

Pour exécuter l'une ou l'autre de ces capelines, on suivra les indications données par les fig. 16 et 17 qui représentent la moitié du paeron étendu à plat ; les mesures sont indiquées par des chiffres ; puis on en forme le pli par devant, en posant la croix sur la pointe ; ce pli, qui se voit clairement sur la fig. 17, ainsi que sur nos dessins, s'élargit en bas. En dessous de deux côtés du pli on fixe des cordelières, servant à serrer la capeline, qui ferme devant à l'aide d'agrafes et d'œillets. Ces cordelières, dont l'une est pourvue d'un bouton, l'autre d'un œillet, ont chacune  $7\frac{1}{2}$  lignes cent de longueur.

La capeline, est ornée de nœuds et d'une broderie, L'un des nœuds, disposé sur le sommet de la tête, se compose de quatre coques et de deux bouts, chacun de 4 lignes de longueur ; l'autre nœud, se trouvant sur le pli, a quatre coques et un pan plissé, coupé entier d'après la fig. 16.

Nos. 3 et 4.—TOILETTE DE PROMENADE.

VIII. Tunique forme princesse, dessin 4.

Fig. 20.—Devant. (C, D, E, F, \*)  
Fig. 21.—Petit côté. (E, F, G, H, J.)  
Fig. 22.—Dos. (C, D, G, H, K.)  
Fig. 23.—Partie du lé de derrière (K x 1 à 3)  
Fig. 24.—Partie du lé de derrière. (H, L, x = 3 et 4.)

Fig. 25.—Manche. —x—x—x—

La toilette se compose d'une jupe unie en faille noire et d'une tunique princesse en drap carméliste de teinte gris-tourterelle, garnie d'une broderie sou-tachée, de cordelières et de glands ; le tout de même nuance. Pour faire la tunique princesse, on coupe les devants, les petits côtés et le dos d'après les fig. 20 à 22, le lé de derrière d'après les fig. 23 et 24, après avoir complété les côtés repliés des fig. 20, 21, 23 et 24. Les manches se taillent d'après la fig. 25. Pour couper le lé de derrière, qu'on peut encore élargir par des pointes, on pose la brisure droit fil de l'étoffe sur la ligne marquant le milieu. En montant le bord supérieur en dessous de la basque du corsage, on doit prendre garde à ne pas confondre les croix et les points différents. On commence par poser l'une sur l'autre la croix et le point 4, ensuite X et ♦ 3, puis 2 et 1. On replie les bords de côté du lé de derrière d'après la ligne, marqué sur le bord supérieur de la fig. 24, puis on joint ces bords aux côtés, en rapprochant les chiffres pareils. Le lé de derrière est relevé à l'aide de

deux crochets et de deux rubans, pourvus d'œillets. Chaque ruban à 11 pouces. de longueur.

Nos. 5, 6 14 et 15.—HABILLEMENT POUR PETIT GARÇON DE 6 À 8 ANS.

Fig. 26.—Devant du gilet. (L, M, N, O.)  
Fig. 27.—Dos du gilet. (L, M, N, O.)  
Fig. 28.—Devant de la veste, dessin 14,  
(U, V, X, Y, Z.)

Fig. 29.—Col. (Z, a.)

Fig. 30.—Devant de la veste.

Fig. 31.—Col. (f, g.)

Fig. 32.—Dos de veste

Fig. 33.—Manche.

Fig. 34.—Pantalon, dessin 15. (h, i, k, l, m, n, o, p.)

Fig. 35.—Soupatte. (h, i.)

Fig. 36.—Ceinture. (h, m, o.)

Fig. 37.—Ceinture à Boucle. (p.)

Fig. 38.—Pantalon, dessin 6. (r, s, t, u, v, x, y.)

Fig. 39.—Ceinture. (r, v, y.)

L'habillement est en drap gris, garni de galons de laine noirs. On coupe le gilet d'après les fig. 26 et 27, servant aussi de patron pour l'habillement de garçon de 10 ans ; on suivra donc les lignes de diminution indiquées sur le patron ; on prépare les devants de la veste et le col d'après les fig. 28 et 29, le dos d'après la fig. 35, mais en suivant la ligne de diminution. Après avoir assemblé les différentes parties, en rapprochant les chiffres pareils, on rabat les devants suivant la ligne Z et le col suivant la ligne brisée. On taille la manche d'après la fig. 36, sans ajouter de rempli, notre patron étant dessiné pour garçon de 10 ans. Le pantalon se coupe d'après la fig. 38 ; le sous-pont et la sous-patte, taillés d'après la fig. 35, doivent être coupés sans ajouter de rempli ; on les double et on coud la sous-patte, munie de boutonnières, en dessous du pantalon de gauche, le sous-pont au bord devant du pantalon de droite. On fixe la poche dans la fente depuis le haut du pantalon jusqu'à o, puis on coud une bande, pourvue de trois boutons, en dessous de la fente du bas du pantalon. On monte le bord supérieur entre le dessus et le dessous de la ceinture, fig. 39. Les poches, ornant le gilet et la veste, seront disposées suivant les indications données par le patron et les dessins ; on les bordera de galon de laine noir.

No. 15.—PANTALON POUR GARÇON DE 8 À 10 ANS.

Notre modèle est en drap brun foncé, sans garniture autre que deux rangées de piqués. Le dos du pantalon se coupe d'après la ligne extérieure, le devant d'après la ligne intérieure de la fig. 37. A la couture extérieure on laisse une fente pour l'ouverture de la poche depuis le bord supérieur jusqu'à m. On fixe une bande en toile ferme, coupée en biais, de 4 lignes de hauteur, en dessous du bord supérieur du dos, et on monte le pantalon entre le dessus et le dessous de la ceinture, fig. 39. Les pattes à boucler se fixent sur le dos du pantalon à la place marquée à cet effet. Pour le sous-pont et la sous-patte, voir l'explication qui précède ; pour pantalon de garçon de 10 ans, on devra ajouter des remplis.